Béziers : Tapis, linges, paraboles au balcon (màj Ménard clash une GG)

21/05/2014 à 21h30



RMC – 21/05/2014 – GG

L'interdiction par le maire de Béziers de faire sécher le linge aux fenêtres du centre-ville a fait sortir de ses gonds la Grande gueule Elina Dumont, ce mercredi. Une mesure raciste, selon elle, ce qu'a vertement contredit Robert Ménard.

Quasi unanimité pour admettre le bien-fondé et le caractère raisonnable de la décision du maire de Béziers d'interdire le linge aux fenêtres

France 2 – JT 20h00 – 20/05/2014



LCI – 20/05/2014

Robert Ménard a interdit par arrêté municipal du 19 mai d'étendre le linge aux balcons, fenêtres et façades des immeubles visibles des voies publiques, sauf entre 22h et 6h.

"Les immeubles participent pleinement à la perception et à la qualité environnementale du domaine public, les façades ont un impact important sur l'attractivité économique et touristique de la ville et notamment en matière d'ordre esthétique", indique le texte de la mairie. "Cet arrêté permanent s'applique à l'intérieur du secteur sauvegardé de la ville", ajoute l'arrêté qui prévoit également une interdiction "de battre les tapis par les fenêtres après 10h du matin". Les personnes qui seront prises "en infraction" risquent "une amende" dont le montant n'a pas encore été communiqué.

Outre le couvre-feu pour les moins de 13 ans, le maire s'était

également attaqué en avril aux incivilités en instaurant une verbalisation de 35 euros à compter du 1er mai pour les déjections canines et avait ordonné, à partir de la même date, la chasse au stationnement illicite.
